

# FAITES LE TRI RÉDUISEZ VOS DÉCHETS

Avec le tri, mon sac d'ordures ménagères  
est plus léger



Si vous déposez vos épluchures  
dans un composteur et vos  
emballages et papiers dans un  
conteneur de tri, votre sac noir  
d'ordures ménagères sera réduit de  
plus de la moitié.



**UN DOUTE, UNE QUESTION SUR LE TRI ?**

Contactez le service Développement Durable de la CCEPPG  
04 90 35 01 52 - [infos@cceppg.fr](mailto:infos@cceppg.fr) - [www.cceppg.fr](http://www.cceppg.fr)

Communauté de Communes

Enclave Pays  
des Papes Grignan  
CCEPPG